DROIT DE LA CONSTRUCTION

Sous-traitance en construction : contracter, payer et répondre des désordres

Un chantier fait intervenir des entreprises qui n'ont pas toutes signé le même contrat. Le sous-traitant n'est pas accepté, ses conditions de paiement ne sont pas agréées, la garantie de paiement manque et le maître d'ouvrage découvre l'organisation réelle au moment d'un retard ou d'un désordre. Chacun renvoie alors la responsabilité à son voisin. Cette journée clarifie la chaîne. Le participant distingue les régimes applicables entre les acteurs, sécurise l'acceptation du sous-traitant et l'agrément des conditions de paiement, organise les garanties et le paiement direct puis identifie les responsabilités et les recours mobilisables après réception.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 145 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Maîtres d'ouvrage conducteurs de travaux juristes de la construction et responsables administratifs d'entreprises du bâtiment.

PRÉREQUIS
Connaissance des contrats de construction et du déroulement d'un chantier

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer les relations contractuelles entre les acteurs d'un chantier
- Mettre en oeuvre l'acceptation du sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement
- Organiser les garanties de paiement et le paiement direct
- Identifier le responsable d'un désordre selon son origine et sa date d'apparition
- Structurer un recours et la mise en cause des intervenants concernés

03 Programme détaillé

M1 Chaîne contractuelle du chantier

- Savoir qui contracte avec qui
- Distinction entre entreprise principale sous-traitant et cotraitant
- Contenu du contrat de sous-traitance et documents contractuels
- Acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement
- Conséquences d'une sous-traitance non déclarée
- À retenir : L'absence d'acceptation du sous-traitant fragilise d'abord l'entreprise principale qui l'a fait intervenir.

M2 Paiement et garanties

- Sécuriser les flux financiers
- Garantie de paiement et cautionnement
- Délégation de paiement et paiement direct
- Situations de travaux et retenue de garantie
- Défaillance d'une entreprise en cours de chantier
- Effets d'une procédure collective sur le déroulement du chantier
- Cas pratique : Les participants traitent la défaillance d'une entreprise principale du point de vue du sous-traitant impayé.

M3 Responsabilités et recours

- Répondre des désordres
- Réception des travaux et portée des réserves
- Responsabilités avant et après réception
- Articulation des actions contre les différents intervenants
- Assurances mobilisables et déclaration de sinistre
- Preuve du désordre et déroulement de l'expertise
- Mise en situation : À partir d'un désordre constaté après réception les participants identifient les personnes à mettre en cause.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 145 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr